



Rapport d'activités 2021



Fédération québécoise
des coopératives forestières



Table des matières

1. Mot du président	2
2. Rapport du conseil d'administration	4
2.1 Composition et rôle du conseil d'administration	4
2.2 Composition du comité exécutif	5
2.3 <i>Membership</i>	6
3. Rapport d'activités de la permanence	7
3.1 Le message de la directrice générale	7
3.2 Concertation au sein du réseau	10
3.3 Représentation pour le réseau	11
3.4 Développement des coopératives forestières	11
3.4.1 Services offerts	12
3.4.2 Projets structurants	16
3.4.3 Ententes commerciales	16
3.4.4 Équipe de la Fédération	17
3.4.5 Financement	19



1. MESSAGE DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,
Chers amis coopérateurs et coopératrices,

Au cours de la dernière année, le conseil d'administration s'est impliqué d'une manière proactive pour traiter les différents dossiers qui ont été apportés à son attention. Il a fait preuve de vigilance pour effectuer le suivi administratif des nombreux dossiers internes de la Fédération, notamment, en s'assurant de ne pas échapper d'obligations de l'organisation en utilisant le cycle de gestion. Le conseil d'administration a adopté le budget et a suivi l'évolution des résultats tout au long de l'année. Il s'est intéressé aux différentes modalités administratives de même qu'aux nombreux projets menés par l'équipe. Malgré la pandémie, il s'est assuré que le volet associatif de la Fédération demeure bien vivant. Enfin, le conseil a suivi d'une manière attentive l'évolution de l'environnement externe, tant au niveau du secteur forestier que du mouvement coopératif.



Certains dossiers ont nécessité l'attention plus spécifique du conseil d'administration. Les principaux sont les suivants :

À L'INTERNE

- La planification stratégique du réseau;
- L'obtention de financement pour la réalisation de projets;
- Le renouvellement du Fonds Essor-FQCF;
- Le membership commun de la FQCF et de GFQ;
- La révision de la régie interne de la FQCF et de ses règles de cotisation;
- L'aide à certaines coopératives aux prises avec des difficultés;
- Le partenariat avec la SOCODEVI;
- La transformation numérique des coopératives forestières;
- L'avenir de notre filiale Service Forêt-Énergie;
- Les dossiers de représentation dans le secteur forestier et dans le milieu coopératif.

À L'EXTERNE

- Le partenariat avec Groupements forestiers Québec;
- La vie associative et la gouvernance du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM);
- Le plan d'action du Groupe de travail sur l'entrepreneuriat forestier;
- Les problèmes de planification entraînant des coûts supplémentaires pour les entreprises forestières et le manque de prévisibilité;
- La pression grandissante sur les entreprises forestières pour gagner des appels d'offres publics de travaux sylvicoles et des lots aux BMMB et leurs impacts sur la main-d'œuvre;



- Le recalcul des parts de marché des entreprises sylvicoles;
- La difficulté du secteur forestier à obtenir un enlignement clair sur l'avenir de la sylviculture;
- Les impacts socio-économiques et communautaires du plan caribou;
- Le Programme de certification des pratiques de gestion des entreprises sylvicoles (PGES).

REMERCIEMENTS

Je profite de ce message pour remercier tous ceux qui ont facilité ma tâche de président et qui ont contribué à l'essor de notre réseau dont, en premier lieu, les coopératives forestières. L'équipe de la Fédération qui met son expérience au service du réseau avec beaucoup de dévouement a aussi droit à toute ma reconnaissance. Je me permets de souligner l'importante contribution de Cathy Gagnon qui nous a quittés au tout début de l'année 2022 après 17 années de bons et loyaux services.

Je suis aussi reconnaissant envers mes collègues du conseil d'administration pour leur confiance. Je vous remercie pour le temps que vous consacrez à la Fédération et pour votre implication soutenue. Je remercie spécifiquement les administrateurs qui ont quitté le conseil d'administration pendant l'année, soit Christian Bourdages qui a siégé au conseil d'administration pendant trois ans et Claude Dupuis qui a effectué un bref retour pour combler un poste de représentant de sa région devenu momentanément vacant. Enfin, Jean-François Dubé et Louise Briand quitteront leurs fonctions d'administrateurs qu'ils occupent depuis un an lors de l'assemblée générale. Merci pour votre contribution. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs qui ont pris le relais et à ceux qui le prendront bientôt.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'William Lebel', with a stylized flourish at the end.

William Lebel
Président FQCF



2. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1 COMPOSITION ET RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les mandats des administrateurs sont renouvelables et d'une durée de trois ans. Au cours de la période couverte par le rapport, le conseil d'administration s'est réuni à quinze reprises. Le contexte de pandémie a fait en sorte de multiplier les rencontres extraordinaires du conseil d'administration.

Le conseil effectue l'administration courante de la Fédération, assure la concertation entre les membres, définit les orientations et les politiques et en assure le suivi. Les membres du conseil d'administration sont informés de tous les dossiers en cours et ils approuvent chacune des stratégies qui sont ensuite mises en œuvre.

Lors de l'assemblée générale annuelle, René Babin a été réélu pour un mandat de trois ans et Jonathan Synnott a été élu en remplacement de Christian Bourdages pour la région A (Bas-Saint-Laurent et Gaspésie). Enfin, Louise Briand a été élue comme administratrice collective en remplacement de Benoît Houle-Bellerive.

Les administrateurs au cours de la période ont été les suivants :

LES ADMINISTRATEURS

René Babin	(14/15)	Marc-Olivier Labrecque*	(14/15)
Benoît Houle-Bellerive	(13/15)	William Lebel	(15/15)
Louise Briand*	(6/8)	Marjorie Paletta*	(13/15)
Jean-François Dubé*	(9/10)	Benoît Séguin*	(12/15)
Johnny Dubé	(14/15)	Christian Bourdages*	(6/7)
Claude Dupuis	(4/4)	remplacé par Jonathan Synnott*	(6/8)
remplacé par Stéphane Gagnon	(9/10)		



Les administrateurs, de gauche à droite : Jean-François Dubé, CGFA, Jonathan Synnott, AFC St-Elzéar, Marc-Olivier Labrecque, Sargim, Benoît Houle-Bellerive, CF Bas-St-Maurice, William Lebel, CF Nord-Côtière, Marjorie Paletta, CF St-Dominique, Stéphane Gagnon, CF Girardville, Benoît Séguin, CF Petite-Nation, Johnny Dubé, Abifor, René Babin, CF Gaspésie.
En médaillon à droite : Louise Briand, CF du Haut-St-Maurice



Les administrateurs dont le nom comporte un astérisque sont des élus de leur coopérative respective. Les chiffres entre parenthèses indiquent les présences des administrateurs sur le nombre de rencontres auxquelles ils auraient pu participer (selon la durée de leur mandat). En ce contexte de pandémie, exception faite de deux rencontres (septembre et novembre), toutes les rencontres se sont effectuées à distance. Le taux de participation global s'élève à 89 %.

2.2 COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

William Lebel préside le conseil d'administration en remplacement de Stéphane Gagnon. Les membres du comité exécutif se sont réunis à deux reprises au cours de l'année. Les autres membres du comité exécutif sont les suivants :

Benoît Houle-Bellerive, vice-président coopératif;

René Babin, vice-président foresterie;

Stéphane Gagnon, en remplacement de Claude Dupuis;

Johnny Dubé.





2.3 MEMBERSHIP

Comparativement à l'an dernier, une coopérative n'est plus membre de la Fédération, soit Aménagement forestier coopératif de Wolfe.

Au 31 décembre, la Fédération comptait 30 membres, soit:

- 24 coopératives de travailleurs, dont :
 - 20 coopératives de travailleurs classiques;
 - deux coopératives de solidarité (travailleurs majoritaires);
 - deux coopératives de travailleurs actionnaires.
- cinq coopératives regroupant majoritairement des producteurs, dont l'une est une coopérative de solidarité;
- un regroupement régional de coopératives forestières.

24

COOPÉRATIVES DE TRAVAILLEURS, DONT:

- 20 coopératives de travailleurs classiques;
- 2 coopératives de solidarité;
- 2 coopératives de travailleurs actionnaires.

5

COOPÉRATIVES DE PRODUCTEURS

DONT UNE COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ
AVEC UNE PRÉDOMINANCE DE PRODUCTEURS.

1

REGROUPEMENT RÉGIONAL DE COOPÉRATIVES FORESTIÈRES





3. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA PERMANENCE

Le présent rapport couvre la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 et se veut le plus concis possible. Il comprend les sections suivantes :

- Le message de la directrice générale;
- Le rapport des activités sous l'angle des trois fonctions de la Fédération :
 - La concertation au sein du réseau;
 - La représentation pour le réseau;
 - Le développement des coopératives forestières.

3.1 LE MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La première image me venant à l'esprit lorsque je pense à l'année 2021 est une ligne brisée avec des hauts et des bas. Que l'on pense à la pandémie de COVID-19 ou au prix du bois d'œuvre, l'année a été très irrégulière alors que d'importants changements sont survenus et d'autres sont à venir. Ce message effectue un bref survol de la dernière année en considérant l'environnement externe et le fonctionnement interne de la Fédération.



En ce qui a trait à l'environnement externe, la pandémie mondiale de COVID-19 et les mesures sanitaires associées ont grandement varié au cours de l'année : confinement, déconfinement, puis reconfinement vers la fin de l'année. La main-d'œuvre a dû s'adapter à ces nombreux changements et les coopératives ont travaillé fort à veiller au respect des mesures de leur plan de lutte contre la pandémie. Pour le bois d'œuvre, les prix de décembre 2020 pavaient la voie pour 2021 et nous laissaient présager une belle année. Les prix ont ainsi culminé en mai 2021 avant d'entreprendre leur plus forte chute jamais enregistrée, près de 1 400 \$/Mmpm en 3 mois. La fin de 2021, comme pour 2020, a été marquée par une hausse, affichant même un niveau plus élevé en décembre. Les prix observés en 2021 s'expliquent par la pénurie de main-d'œuvre, les effets de la COVID, la forte demande du secteur de la construction, la nouvelle modification des droits compensatoires injustement imposés par le DOC américain, mais aussi par les événements climatiques extrêmes survenus dans l'ouest du continent (incendies de forêt, inondations et tornades) qui sont venus perturber l'équilibre offre-demande continental. Les coopératives qui approvisionnent des usines de sciage ont connu une assez bonne année, malgré les mesures sanitaires mises en place. Les coopératives qui possèdent des usines ont profité de la hausse des prix du bois d'œuvre.

Pour la sylviculture, la situation a été plus difficile. Les mêmes problèmes de planification insuffisante et de libre marché ont entraîné des pertes de revenus et des difficultés à attirer et retenir la main-d'œuvre pour les coopératives. La collaboration avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est demeurée difficile et les entreprises sylvicoles ne savent toujours pas ce qu'il adviendra au 1^{er} avril 2023 lorsque les ententes de réalisation de travaux sylvicoles ne pourront pas être renouvelées, et ce, malgré les nombreuses représentations effectuées par les associations représentant les entreprises sylvicoles pour trouver une solution. Il reste peu de temps et les coopératives ont l'impression de jouer à un jeu dont elles ignorent les règles.



La pénurie de main-d'œuvre devient de plus en plus préoccupante pour tout le secteur et le manque de prévisibilité est criant. De plus, toute la turbulence entourant la protection du caribou forestier aura inévitablement un impact sur les activités des coopératives.

Les réseaux coopératifs continuent leur réorganisation. En 2021, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) a repris ses travaux de réflexion quant aux besoins de modernisation de la Loi sur les coopératives. La Fédération y a participé activement avec de nombreuses autres fédérations et organisations du milieu coopératif et mutualiste. L'ensemble du mouvement coopératif du Québec estime que tout en préservant l'authenticité du modèle, les dispositions de la Loi devraient permettre davantage de flexibilité et de capacité d'innovation. Lorsque la loi devient un frein au développement coopératif, il est temps que ça change!

La Fédération a aussi la chance de pouvoir compter sur de nombreux partenariats avec différentes organisations externes qui l'aident à progresser plus rapidement. Cette règle s'applique autant dans le secteur forestier que dans le mouvement coopératif. J'aimerais mentionner la contribution très enrichissante de FORAC (consortium de recherche de l'Université Laval), de la Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone de l'Université Laval, du Groupe de travail sur l'entrepreneuriat forestier, de ForêtCompétences et du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM).

Au niveau international, la Fédération et les autres organismes coopératifs et mutualistes du Québec ont la chance d'avoir leur propre organe de développement et de coopération internationale, la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI). La SOCODEVI appuie et consolide des coopératives comme moteur de développement socioéconomique durable et inclusif partout à travers le globe.

Au sein de la Fédération les services offerts continuent d'évoluer. Les ententes commerciales prennent de l'importance et les services-conseils progressent en fonction de leur utilité et popularité. Les services en ressources humaines sont en grande demande. La Fédération connaît aussi de plus en plus de succès avec son offre de soutien aux opérations forestières. Bref, il est très réjouissant de constater que de plus en plus de coopératives et d'entrepreneurs sollicitent les services de la Fédération. En ce qui concerne les services de gestion et de finance, la Fédération a réussi à recruter une excellente conseillère pour joindre ses rangs. Ces services devraient donc prendre plus d'ampleur en 2022.

La Fédération travaille aussi à la réalisation de plusieurs projets structurants au bénéfice des coopératives. Un des projets de cette année consistait à passer au virage numérique de la gestion des candidatures de la FQCF pour nous permettre d'améliorer nos pratiques d'affaires et mieux répondre aux forts besoins en recrutement de nos coopératives membres. Ainsi un système informatisé de gestion des candidats a été implanté à la Fédération et des documents comme des CV et des entrevues téléphoniques y ont été transférés. Pour poursuivre dans son virage numérique, la Fédération a travaillé sur un autre projet visant à élaborer une structure de base de données forestières centrale accompagnée de mises à jour automatiques permettant de limiter les manipulations répétitives et de supporter les coopératives dans l'acquisition de connaissances.

Pour aider les pépinières forestières de son réseau, la FQCF a travaillé cette année à une étude de faisabilité pour la mécanisation des pépinières. Les résultats pourront ainsi mettre en lumière les avenues de mécanisation les plus prometteuses.



La Fédération a aussi continué à œuvrer dans les systèmes de mesurage des têtes d'abattage à travers son projet Desjardins 4.0 et elle a commencé à travailler à la standardisation des données à l'aide d'un projet structurant financé par le CQCM. Les travaux entourant l'optimisation de la planification et de la mobilisation des membres en forêt privée ont également été poursuivis.

Du côté des ressources humaines, l'équipe de la Fédération a travaillé à préparer la relève pour les postes de direction des coopératives et à affiner les stratégies de rétention du réseau. Des tests psychométriques ont donc été passés à la majorité des directeurs généraux de notre réseau ainsi qu'à des personnes qui pourraient éventuellement les remplacer. Des profils types de gestionnaires ont ensuite été élaborés à partir de ces tests afin d'identifier des relèves potentielles. Concernant l'affinement des stratégies de rétention, la FQCF a poursuivi ses travaux de suivi des taux de roulement en y intégrant notamment des analyses plus fines entre les différents corps de métier et les résultats des questionnaires d'appréciation.

Les travaux entourant la planification stratégique du réseau des coopératives forestières ont également monopolisé une grande partie des énergies de l'équipe de direction de la FQCF.

Je conclus ce message en soulignant la grande qualité de l'équipe de la Fédération. Ses membres contribuent chaque jour au succès du réseau et ils le font d'une manière très professionnelle. C'est une grande chance d'être si bien entourée.

Je tiens aussi à remercier les administrateurs qui consacrent beaucoup de temps pour soutenir les activités de l'organisation, en particulier le président William Lebel qui prend son rôle très à cœur.

Enfin, merci à toutes les coopératives qui participent aux différentes activités de la Fédération et qui en font un inestimable lieu de concertation.

La prochaine année sera très importante. Elle devrait nous permettre enfin de connaître les nouvelles modalités entourant l'octroi de contrats de travaux sylvicoles. Le point devrait être fait sur la situation des caribous forestiers et montagnards. Elle sera aussi l'occasion pour le réseau des coopératives forestières de mettre en œuvre leur toute nouvelle planification stratégique. De belles discussions nous attendent encore une fois.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Annie Beaupré". The signature is fluid and cursive.

Annie Beaupré, ing. f.
Directrice générale de la FQCF



3.2 CONCERTATION AU SEIN DU RÉSEAU

CONCERTATION

- Le conseil d'administration;
- Le comité exécutif;
- Le comité des directeurs généraux;
- Les comités sectoriels :
 - Le comité d'aménagement qui traite surtout de sylviculture;
 - Le comité de récolte;
 - Le comité de production de plants;
 - Le comité de coopératives de producteurs;
 - Le comité de gestion des ressources humaines et de la vie coopérative.
- Des comités *ad hoc* pour répondre à des besoins ponctuels;
 - Le comité COOP 4.0 regroupant les coopératives impliquées dans le projet financé par Desjardins;
 - Le comité des leaders pour la planification stratégique;
 - Le comité de coopératives œuvrant en forêt privée pour le projet Optimisation de la planification des travaux et de la mobilisation des membres pour guider les investissements.
 - Le comité des pépinières pour l'identification des appellations d'emploi et la description des postes dans le cadre de l'enquête salariale.
 - Le comité des usines pour l'identification des appellations d'emploi et la description des postes dans le cadre de l'enquête salariale.
- Le colloque d'automne;





Fédération québécoise
des coopératives forestières

**POUR VOUS METTRE EN LIEN
AVEC LES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES**

-  facebook.com/laFQCF
-  @LaFQCF
-  Fédération québécoise
des coopératives forestières



3.3 LA REPRÉSENTATION POUR LE RÉSEAU

REPRÉSENTATION

- Les relations gouvernementales, dont au niveau politique et administratif avec plusieurs ministères et paliers de gouvernement.
- Les relations avec la société civile, dont les associations du secteur forestier et du mouvement coopératif :
 - En siégeant à plusieurs conseils d'administration et comités;
 - En participant à des événements, notamment en prononçant des conférences ou en offrant des formations.
- Des communications vers le grand public :
 - Des publicités;
 - Des articles ou reportages.

3.4 LE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES

Cette fonction de la Fédération est celle qui utilise le plus de ressources internes. Elle comprend les composantes suivantes :

- Les services offerts;
- Les projets structurants en cours;
- Les ententes commerciales;
- L'équipe de la Fédération;
- Le financement du fonctionnement.



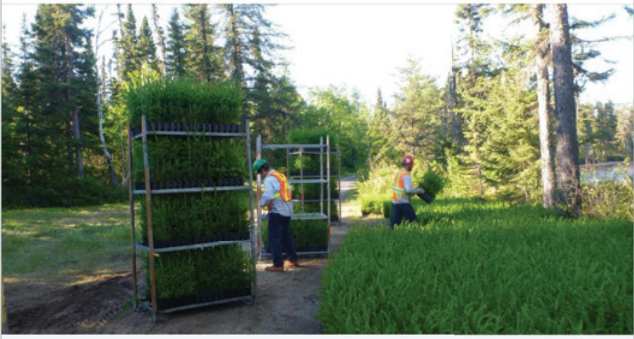
3.4.1 SERVICES OFFERTS

LES COMMUNICATIONS

- Les communiqués de la Fédération vers les membres;
- Le site Internet de la FQCF;
- Les médias sociaux animés par la Fédération :
 - 150 publications Facebook;
 - 32 publications LinkedIn;
 - 9 publications Twitter;
 - 28 infolettres (MailChimp).
- Le journal *Le Monde forestier* (9 numéros).

FQCF
Publié par Dany Rousseau · 16 août 2021 ·

Un bel exemple de ténacité! Bravo à ces travailleurs qui attestent du grand potentiel du modèle coopératif!



LETOILEDULAC.COM

La Coopérative de solidarité forestière de la Rivière-aux-Saumons a le vent dans les voiles - L'Étoile du Lac

lemondeforestier.ca

VOL. 16, N° 09
32 PAGES
DECEMBRE 2021

le monde forestier

RECOLTE LA FORÊT QU'ON PLANTÉ...
STANS PLUS TARD 11

DOSSIER SUR LA MAMMICHIE
ET LE CENTRE-QUÉBEC 11, 21

DE NOUVELLES MACHINES
POUR LE GIC BAC-DES-CHAÎLERS 31

Amenez-en des projets!

Développement des opérations, main d'œuvre, foresterie 4.0, collaboration avec les Autochtones et même appropriation de la future usine de biocarburant BELT, les mots que l'on puise dans, c'est ce ne sont pas les défis et les projets qui manquent pour la Coopérative forestière du Haut-Saint-Maurice (CHFSM).

DANY ROUSSEAU

Fondée en 1984, la coopérative de travailleurs de la Sape a été reprise en 2018 par un groupe d'acteurs économiques et sociaux implantés en Haute-Mauricie. Le directeur général, M. ROUSSEAU, présente l'organisation comme un véritable projet de vie qui offre des services de foresterie à différentes échelles.

Le coup est, notamment, d'acquiescer à la mise en place de la future usine de biocarburant BELT, une usine de 100 millions de dollars de valeur ajoutée, qui sera construite à l'Est de la Rivière-aux-Saumons, dans le territoire de la Coopérative forestière du Haut-Saint-Maurice (CHFSM).

elle offre aux très beaux projets de services liés à la foresterie. En tout, la CHFSM compte 18 employés permanents auxquels s'ajoutent environ 125 travailleurs saisonniers de la Haute-Mauricie, notamment en agriculture et dans la gestion des incendies. Des services en plus de ceux que l'on offre généralement à y a près de quatre ans, M. Rousseau a tenu à créer l'entreprise d'écologie de gestionnaire ainsi que l'équipe et les processus, ainsi que d'une usine à long terme. En collaboration, notamment, avec la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF), une nouvelle planification stratégique a été élaborée.

Le secteur forestier étant reconnu pour ses cycles à la hausse et à la baisse, le premier axe de la planification concerne la consolidation des opérations. Pour cette raison, celle-ci a été renouvelée 10 ans après la dernière mise à jour. Le plan de la CHFSM indique que les opérations sont l'activité principale de la coopérative, avec l'usine de biocarburant BELT en cours de construction et qui sera mise en service en 2023.

La coopérative a également vu naître d'importants projets de coopération avec les Autochtones. Le directeur général confirme avec des échanges avec les Autochtones, d'ailleurs pour faciliter les échanges de savoirs et de techniques de gestion des forêts, « Notre organisation a pour mission de développer des projets de qualité à ses clients. On veut qu'on soit capable de ne développer aucun dommage et on est à l'affût des opportunités pour le faire. »

USINE DE BIOCARBURANT BELT
Celle-ci se voit offrir un projet d'investissement de 100 millions de dollars pour la construction d'une usine de biocarburant, Belongue La Roche (BELT). Si elle voit le jour.

quelques part aux environs de 2020, l'usine produira annuellement pas moins de 200 millions de litres de biocarburant à partir de la biomasse forestière. La Coopérative forestière du Haut-Saint-Maurice.

SUITE À LA PAGE 17

OFFRES D'EMPLOI 8

ABONNEZ-VOUS
www.lemondeforestier.ca

METAVIC
Tête Multifonctionnelle
2 modèles disponibles
S180 Série II pour 7,5 à 11 tonnes
S220 pour 12 à 15 tonnes
Service d'installation et modification d'excavatrice

819-365-4276 LA RÉFÉRENCE pour l'équipement forestier depuis 37 ans www.metavic.ca



LES SERVICES-CONSEILS INDIVIDUELS

EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Des dossiers gérés à l'échelle du réseau :

- Le suivi du taux de roulement et du facteur de stabilité par fonction à l'échelle du réseau, selon les régions et selon les différents secteurs d'activité;
- La participation à des activités de promotion d'emplois;
- Les liens avec les maisons d'enseignement;
- La gestion de la section du site Internet qui permet de recevoir des candidatures et d'offrir des emplois
- L'implantation d'un système de gestion des candidats.
- La réalisation de tests psychométriques pour les directeurs généraux afin d'aider à la gestion de la relève.

Des services-conseils :

- Équité salariale;
- Appariement salarial;
- Échelles salariales;
- Dotation;
- Diagnostic organisationnel;
- Étude de mutualisation;
- Outils d'évaluation;
- Outils de planification des besoins;
- Relations de travail;
- Formation;
- Rédaction de politiques.

En gestion et finance :

- L'évaluation financière annuelle;
- La gestion des parts;
- L'analyse de projets d'investissement;
- La planification stratégique;
- La réalisation du diagnostic COOPFOR;
- L'analyse et l'accompagnement aux projets de mutualisation et de fusion.

En support à la vie coopérative :

- Des suivis des régies internes;
- Un service d'évaluation de la vie coopérative;
- De l'accompagnement pour la gestion des dossiers de la gouvernance;
- Des conseils sur les particularités de la loi.



En formation, dont surtout pour :

- La gouvernance :
 - Pour les administrateurs et les conseils d'administration.
- La formation des membres;
- La formation sur la gestion administrative du capital social;
- Toute autre formation sur demande;
- Des formations techniques pour les travailleurs :
 - MFOR et MFOR + pour former des ouvriers, financés par Emploi-Québec directement à la Fédération;
 - Formation des entrepreneurs et des coopératives sur l'étalonnage des systèmes de mesurage des abatteuses multifonctionnelles. C'est Emploi-Québec en région qui finance les coopératives participantes.

Durant la période 2021-22, 20 coopératives ont mis en œuvre 64 projets de formation pour un investissement total d'environ 870 000 \$ sur une possibilité de 1 million \$. Le tableau suivant montre la répartition du nombre de projets par type de formation. Au moment d'écrire ce rapport, la FQCF procédait à des démarches auprès du réseau pour trouver d'autres projets de formations.

PROJET	NOMBRE DE PROJETS	PARTICIPANTS	MONTANT
Débroussaillage	6	12	94 926 \$
Reboisement	13	69	167 561 \$
Technique	24	41	345 384 \$
Opérateur	21	21	262 275 \$
TOTAL	64	143	870 146 \$

Pour le MFOR+ 2021-2022, trois coopératives ont mis en œuvre quatre projets totalisant environ 16 200 \$ sur une possibilité de 300 000 \$.

Un service d'accompagnement de soutien pour le développement de nouvelles coopératives dans le secteur forestier, parfois en collaboration avec la Coopérative de développement régional du Québec, pour :

- Des promoteurs désireux de démarrer une nouvelle coopérative;
- Des entreprises existantes qui souhaitent se transformer en coopérative.

Le développement de la filière de la biomasse forestière via la filiale de la Fédération, le Service Forêt-Énergie qui réalise les activités suivantes :

- Des études de potentiel;
- Des implantations de projet.

Un service de financement de projet avec le Programme d'investissement des membres :

- Offre de capital de risque pour des projets d'investissement des membres;
- Nouveau dossier financé cette année.



SERVICES FORESTIERS

Benchmark et études :

- Coûts des activités forestières en sylviculture et en opérations forestières;
- Études du marché des appels d'offres publics de bois du BMMB;
- Études du marché des appels d'offres publics (AOP) en sylviculture.

Mesure de la performance des activités mécanisées :

- Tableau de bord entrepreneurs forestiers pour les opérations de récolte de bois court;
- Tableau de bord entrepreneurs forestiers pour les opérations de préparation de terrain;
- Base de données des ventes en cours et archivées du BMMB.

Ententes contractuelles :

- Contrat de services forestiers;
- Contrat de transport de bois rond;
- Contrat de sous-traitance;
- Adaptation des contrats types aux spécifications.

Services-conseils en géomatique :

- Système d'information géographique (SIG) ArcGIS;
- QGIS, Manifold Système;
- Traitement de base de données géomatiques;
- Automatisation de tâches.

Support à l'innovation et en recherche appliquée :

- Système de navigation;
- Diagnostique 4.0;
- Transformation numérique;
- Expérimentation et acquisition de nouvelles technologies;
- Partenaire du consortium de recherche FORAC.



3.4.2 PROJETS STRUCTURANTS

Les projets structurants de la FQCF servent à analyser de nouveaux marchés, chercher de nouvelles façons de faire, approfondir une problématique qui affecte plusieurs coopératives ou développer de nouveaux partenariats pour élargir le réseau.

L'année d'activité de la FQCF chevauche deux exercices de financement des projets. Au cours de la période, la FQCF s'est impliquée dans les projets structurants suivants :

- La planification de la saison en contexte de pandémie;
- Le soutien au développement de la main-d'œuvre en contexte de pandémie;
- L'élaboration d'un modèle d'affaires de la FQCF 4.0;
- L'accélération géomatique du réseau;
- L'implantation d'un système de gestion des candidats;
- L'affinement des stratégies de rétention du réseau;
- La préparation de la relève de postes de direction;
- L'implantation d'un système d'acquisition de connaissances par le numérique;
- La standardisation des technologies embarquées;
- La réalisation d'une étude de faisabilité pour la mécanisation des pépinières forestières.

3.4.3 ENTENTES COMMERCIALES

Les ententes commerciales en vigueur en 2021 :

- Programme d'assurance générale (responsabilités, biens et véhicules) :
 - Partenariat avec Lussier Dale Parizeau.
- Programme d'assurance collective :
 - Assuré par Desjardins;
 - Mallette est le conseiller.
- Approvisionnement en carburant avec des ententes régionales :
 - Énergie Valéro inc. : Côte-Nord;
 - Énergie Songo inc. (Sonic-Filgo) : Mauricie, Chaudière-Appalaches et Saguenay-Lac-Saint-Jean;
 - Les Huiles Desroches inc. : Gaspésie;
 - Harnois Énergie inc. : Bas-St-Laurent et Abitibi;
- Approvisionnement en ponceaux avec Soleno;
- Régime d'épargne retraite avec Desjardins;
- Service de transport aérien médical des blessés en forêt avec Airmedic.





3.4.4 ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION



L'ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION

De gauche à droite, on aperçoit Vincent Fréchette, Angela Magali Llavé Campos, Émilie Trottier, Cindy Amouny, Dany Rousseau, Clément Aubin, Sylvie Julien, Annie Beaupré, Gabriella Moreau, Stéphanie Morin et Samuel Pilote.
En médaillon à droite: Cathy Gagnon.

L'équipe de la Fédération et de SFE était composée en 2021 par les personnes suivantes:

- **Cindy Amouny**, adjointe administrative FQCF (depuis septembre);
- **Clément Aubin**, ing. f., directeur de la foresterie FQCF;
- **Annie Beaupré**, ing. f., directrice générale FQCF et SFE;
- **Vincent Fréchette**, conseiller en géomatique FQCF (depuis octobre);
- **Cathy Gagnon**, secrétaire et logisticienne pour le fonctionnement de la Fédération et l'organisation du congrès FQCF;



- **Sylvie Julien**, secrétaire et chargée de la comptabilité FQCF;
- **Angela Magali Llavé Campos**, conseillère en comptabilité des entreprises FQCF (depuis septembre);
- **Gabriella Moreau**, CRHA, conseillère en gestion des ressources humaines et vie coopérative FQCF);
- **Stéphanie Morin**, CRHA, directrice des services-conseils en ressources humaines, coopération et gestion FQCF;
- **Étienne Pilon**, ing. f., conseiller en opérations forestières FQCF (jusqu'en juillet);
- **Samuel Pilote**, conseiller en opérations forestières FQCF (depuis novembre);
- **Dany Rousseau**, directeur des communications FQCF;
- **Émilie Trottier**, CRHA, conseillère en gestion des ressources humaines et vie coopérative FQCF.

L'équipe complète son expertise en utilisant les services d'entreprises spécialisées externes, notamment le Consortium de ressources et d'expertises coopératives et un réseau de consultants et de cabinets expérimentés.



3.4.5 FINANCEMENT

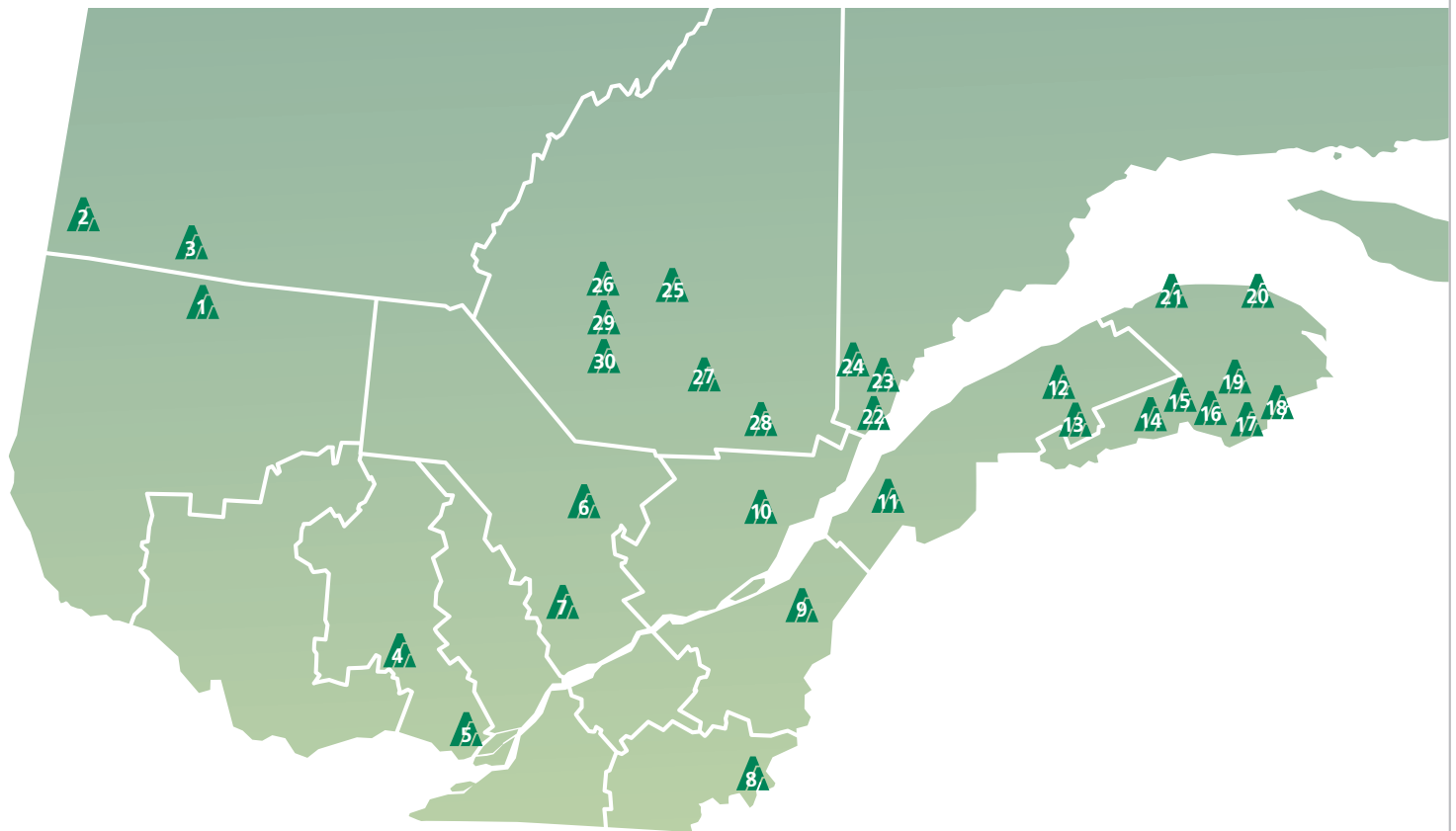
Les revenus de la Fédération :

- Cotisations des membres;
- Vente de services aux membres;
- Subventions :
 - MFOR et MFOR + financés par Emploi-Québec;
 - Entente de partenariat entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM);
 - Programme d'aide aux fédérations et confédérations du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM);
 - Programme de services spécialisés en lien avec la COVID-19 du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM);
 - Programme de formation des dirigeants du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), financé par Emploi-Québec;
 - Programme de soutien aux activités et aux projets structurants du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI);
 - Programme de préparation à l'investissement géré par le Chantier de l'économie sociale;
 - Programme de stage pratique pour étudiants (ECO CANADA)
- Revenus provenant des ententes commerciales;
- Aide financière du Fonds de développement des régions et des groupes de Desjardins;
- Revenus divers.

Merci aux partenaires
du développement coopératif



La force d'un réseau



1	Coopérative forestière Saint-Dominique Amos 819 727-9127
2	Coopérative de travailleurs sylvicoles Abifor La Sarre 819 333-6776
3	Coopérative de solidarité Pikogan Amos 819 442-2925
4	Coopérative forestière Petite-Nation Rivière-Rouge 819 275-2442
5	Terra-Bois, coopérative de propriétaires de boisés Lachute 450 562-1126
6	Coopérative forestière du Haut Saint-Maurice La Tuque 819 523-2737
7	Coopérative forestière du Bas Saint-Maurice Saint-Boniface 819 535-6262
8	Aménagement forestier coopératif des Appalaches La Patrie 819 888-2790
9	Coopérative de gestion forestière des Appalaches Sainte-Apolline 418 469-3033
10	Coopérative sylvicole de Charlevoix Saint-Aimé-des-Lacs 418 439-3588
11	Coopérative forestière Haut Plan Vert Lac-des-Aigles 418 779-2612

12	Société d'exploitation des ressources de la Vallée, coopérative de solidarité Lac-au-Saumon 418 778-5877
13	Coopérative forestière de la Matapédia Sainte-Florence 418 756-3131
14	Groupement coopératif agro-forestier de la Ristigouche L'Ascension-de-Patapédia 418 299-2147
15	Coopérative forestière de la Gaspésie Maria 418 759-5904
16	Association coopérative forestière régionale de la Gaspésie Maria 418 759-5904
17	Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs New Richmond 418 392-5088
18	Coopérative de travailleurs actionnaires SARGIM New Richmond 418 392-6210
19	Association coopérative forestière de Saint-Elzéar Saint-Elzéar-de-Bonaventure 418 534-2596
20	Coopérative d'aménagement forestier de Grande-Vallée Grande-Vallée 418 393-3339
21	Coopérative de travailleurs forestiers Eaubois Sainte-Anne-des-Monts 418 763-2255

22	Coopérative forestière La Nord-Côtière Les Bergeronnes 418 232-6267
23	Coopérative de travailleurs de Sacré-Cœur (UNISACO) Sacré-Cœur 418 236-4633
24	Coopérative de travailleurs forestiers de Sainte-Marguerite (COFOR) Sacré-Cœur 418 236-4720
25	Coopérative forestière de Petit Paris Saint-Ludger-de-Milot 418 373-2575
26	Coopérative forestière Girardville Girardville 418 258-3451
27	Groupe forestra coopérative forestière Laterrière 418 678-2222
28	Coopérative forestière Ferland-Boilleau Ferland-et-Boilleau 418 676-2626
29	Coopérative Serres et pépinière Girardville Girardville 418 258-3666
30	Coopérative de solidarité de la Rivière-aux-Saumons La Doré 418 256-3293



Fédération québécoise
des coopératives forestières

3375, chemin Sainte-Foy, bureau 350
Québec (Québec) G1X 1S7

www.fqcf.coop

SUIVEZ-NOUS



www.facebook.com/laFQCF



@LaFQCF



Fédération québécoise
des coopératives forestières